



## COMMUNIQUÉ

### LA DAME DE PIERRE AU NIKAIË Attention : spectacle réactionnaire !

Le 10 octobre prochain, **La Dame de Pierre** doit être présentée au Palais Nikaïa à Nice.

Ce spectacle n'est pas une simple fresque historique ou un divertissement patrimonial parmi d'autres. Derrière le récit consacré à Notre-Dame de Paris se trouve un projet culturel clairement identifié, inscrit dans un écosystème de spectacles porté par la droite réactionnaire et la mouvance catholique traditionaliste.

Son metteur en scène, **Corentin Stemler**, est présenté comme proche de l'Action française et a signé dans *Le Bien commun*, publication de ce mouvement royaliste et anti-républicain. Le spectacle revendique lui-même une « ode à la Vierge Marie » et son créateur dénonce la « sécularisation » de la société en appelant au « réveil patrimonial et spirituel ».

Le *Monde*, dans une enquête consacrée à la montée de ces spectacles historiques, décrit précisément **La Dame de Pierre** comme un spectacle « noyauté » par des sympathisants d'Academia Christiana et des royalistes de l'Action française de Vendée. Le journal replace cette production dans un mouvement plus large soutenu par le **Fonds du bien commun de Pierre-Édouard Stérin**, milliardaire engagé dans une bataille culturelle et politique d'extrême droite. Enfin, il nous paraît pertinent de soulever le risque de tromperie ou de manipulation des spectateur·rices. Quand par exemple, une famille croit assister à un spectacle sincère sur Notre Dame de Paris sans forcément savoir qui, en coulisses, tire les ficelles et cherche à imposer sa vision partielle et biaisée de l'Histoire de France.

Le Palais Nikaïa n'est pas une salle privée comme une autre : c'est un équipement de la Ville de Nice, exploité dans le cadre d'une régie municipale et doté d'un budget annexe de la Ville. La programmation du Nikaïa figure elle-même sur l'agenda officiel de la municipalité. Dès lors, lorsque cet équipement public accueille un spectacle inscrit dans une bataille culturelle et idéologique d'extrême droite, la responsabilité de la puissance publique ne peut être évacuée.

Pour la **CGT Spectacle 06**, la question est donc simple : **la Ville de Nice doit-elle mettre un équipement municipal au service de cette bataille culturelle ?**

Nous défendons la liberté de création et le droit de chacun à produire et présenter le spectacle de son choix.

Mais la liberté culturelle ne signifie pas que **la puissance publique doit devenir le relais promotionnel d'une entreprise idéologique haineuse et rétrograde.**

Le Nikaïa est un équipement municipal. Sa programmation engage donc la responsabilité de la Ville et de son maire, **Éric Ciotti**.

À l'heure où les équipes artistiques indépendantes sont fragilisées et où les collectivités réduisent leurs moyens consacrés à la culture, nous refusons que les équipements publics deviennent des vitrines pour une entreprise culturelle liée aux réseaux de l'extrême droite traditionaliste.

Et il y a, dans cette programmation, une ironie qui ne nous échappe pas.

**Pour un maire qui se revendique défenseur de la République, qui veut mettre des drapeaux tricolores partout dans les écoles et y faire résonner La Marseillaise, il est pour le moins surprenant de dérouler le tapis rouge du Nikaïa aux héritiers de l'Action française et aux royalistes ! La République mérite mieux que cette étrange alliance entre drapeaux tricolores et nostalgie monarchique.**

**La Ville de Nice doit soutenir la culture, pas devenir l'outil de promotion d'une idéologie politique réactionnaire.**

Nice le 25 septembre 2026,  
La Section Locale Fédérale / **CGT Spectacle 06**

Un communiqué cosigné par :

**CGT Nice Métropole Côte d'Azur,  
CGT Union Départementale 06,  
CGT Union Locale de Nice,  
Collectif contre-attaque anti-raciste,  
Emmaüs Roya,  
Oxfam 06,  
Roya Citoyenne,  
Les Soulèvements de la Terre 06,  
Tous citoyens,**